



Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT



2018

Compte administratif 2017

Rapport de présentation

22 juin 2018



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Rapport de présentation

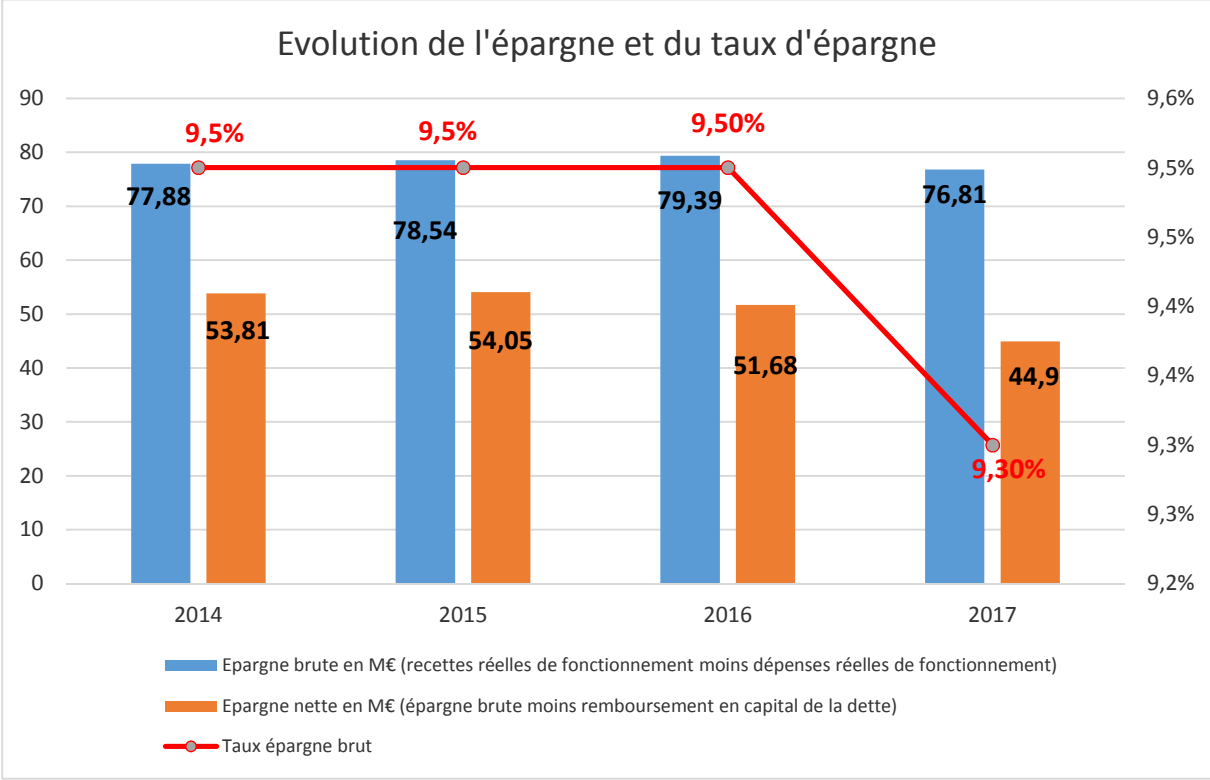
Chaque année, le compte administratif est présenté par la Présidente du Conseil départemental et est ensuite débattu par l'Assemblée sous la présidence de l'un de ses membres. Cette obligation résulte de l'article L3312-5 du code général des collectivités territoriales.

Le compte administratif, élaboré suivant la nomenclature budgétaire M52, fait l'objet d'un rapport spécifique de présentation. Ce rapport, commun au budget principal et au budget annexe du restaurant Inter-Administratif (RIA), présente les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement ainsi que la dette. Il permet d'avoir une connaissance précise de l'état financier de la collectivité au 31 décembre de l'année.

L'année 2017 se caractérise par :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une légère décroissance : - 0,86 % par rapport au CA 2016 ; le plan d'économies mis en place depuis 2014 a permis de dégager des marges de manœuvre pour faire face à certaines dépenses incompressibles, telles que les allocations individuelles de solidarité ;
- des dépenses réelles d'investissement réalisées à hauteur de 116,46 M€, en hausse de 0,2 % par rapport à l'exercice 2016 ;
- la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat avec un nouveau prélèvement de 15,50 M€ opéré sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) du Département du Finistère au titre de la contribution 2017 au redressement des finances publiques ;
- l'excellent niveau des droits de mutation à titre onéreux avec une progression de + 19,89 % pour atteindre un montant de 119,99 M€ ;
- un recours à l'emprunt de 40 M€ pour financer les investissements ;
- des taux d'intérêts toujours très bas qui ont permis de contenir les charges financières ;
- un excédent de fonctionnement de 20,52 M€ et un déficit d'investissement de 16,39 M€ au titre du seul exercice 2017, avant intégration des résultats antérieurs ;
- le taux d'épargne (rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement) passe de 9,5% à 9,30%

Le graphique qui suit présente l'évolution de l'épargne et du taux d'épargne depuis 2014.



1^{ère} partie – Budget principal

Les comptes de l'exercice 2017 se décomposent comme suit :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Résultats de l'exercice 2017 (en €)
Fonctionnement	827 185 079,66	847 707 111,70	20 522 032,04
<i>dont mouvements réels</i>	<i>747 919 534,10</i>	<i>824 728 308,50</i>	
<i>dont mouvements d'ordre</i>	<i>79 265 545,56</i>	<i>22 978 803,20</i>	
Investissement	219 864 903,08	203 470 051,63	- 16 394 851,45
<i>dont mouvements réels</i>	<i>181 933 974,38</i>	<i>109 252 380,57</i>	
<i>dont mouvements d'ordre</i>	<i>37 930 928,70</i>	<i>94 217 671,06</i>	
Total	1 047 049 982,74	1 051 177 163,33	4 127 180,59

En mouvements réels, le CA 2017 s'établit à **929 853 508,48 €** en dépenses et à **933 980 689,07 €** en recettes.

La part d'excédent de fonctionnement liée aux mouvements réels s'explique notamment par des recettes qui ont été supérieures à la prévision (+ 22,75 M€), du fait principalement d'un marché immobilier dynamique qui a généré des droits de mutation importants. Par ailleurs, le niveau des dépenses réelles de fonctionnement a été moindre que celui prévu au budget, soit un montant de dépenses de 20,04 M€ non réalisé en 2017.

Après intégration des résultats antérieurs, le résultat est le suivant :

	Résultat antérieur	Résultat global
Fonctionnement	41 913 511,81 €	62 435 543,85 €
Investissement	- 12 352 557,86 €	- 28 747 409,31 €

Le résultat cumulé s'élève donc à **33 688 134,54 €**.

I – LES DEPENSES

Les dépenses réelles de l'exercice 2017 se répartissent à hauteur de :

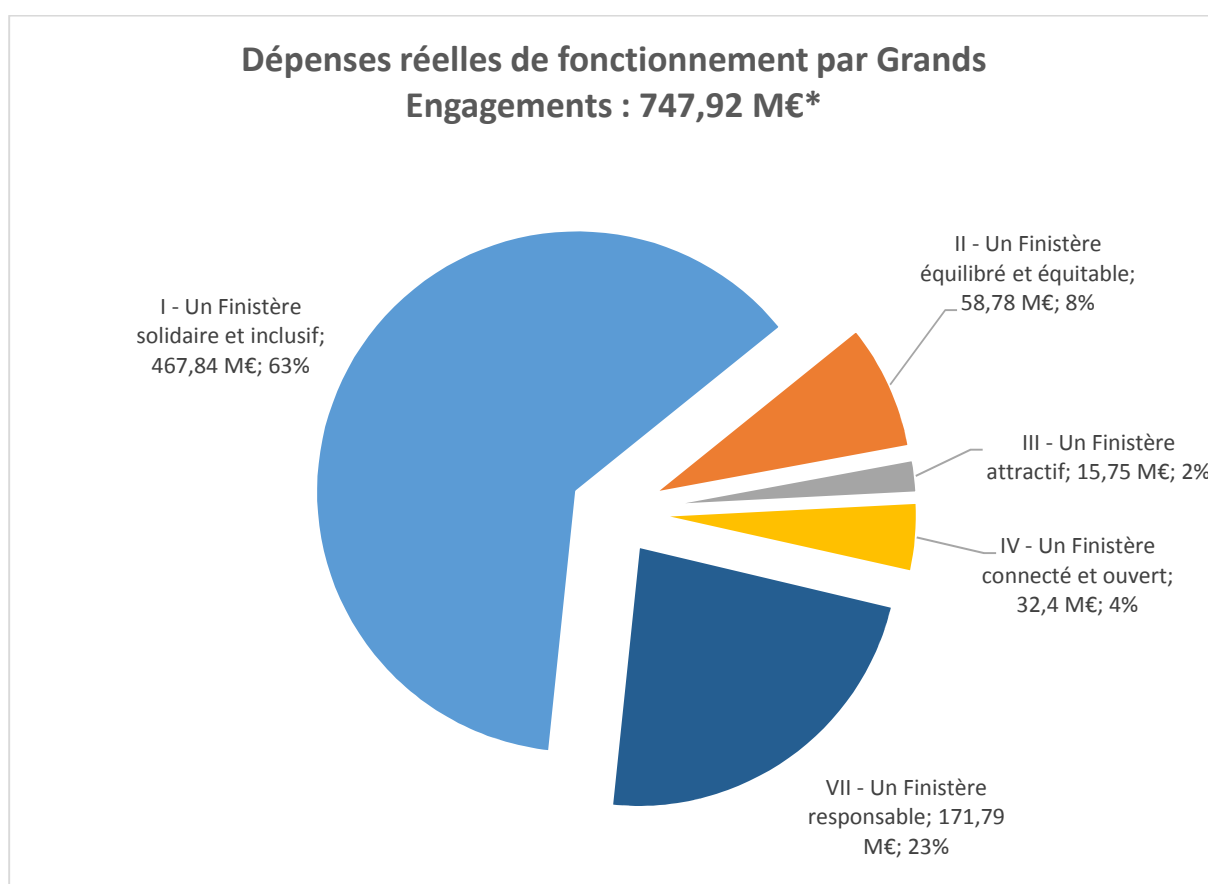
- 80 % en fonctionnement
- 20 % en investissement

I-1 les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement, prévues à hauteur de 769,00 M€, ont été réalisées pour 747,92 M€, soit un taux de réalisation de 97,26 %, supérieur à 2016 (96,20%).

Les dépenses consacrées à l'action sociale se retrouvent dans le Grand Engagement I : un Finistère solidaire et inclusif. Elles représentent un montant de 467,84 M€, soit plus de 62,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les politiques d'insertion, qui comprennent le versement du RSA, sont quasiment stables avec une hausse 0,22 % (+0,24 M€). Cette hausse est moindre qu'entre 2015 et 2016 (+ 3 M€). Les dépenses en faveur des personnes handicapées ont connu une progression, soit + 1,21% (+ 1,7 M€) ainsi que les dépenses pour les personnes âgées avec une hausse de 5,80% (+ 6,4 M€). En revanche, les dépenses consacrées à la mobilité et aux déplacements sont en baisse de 37,26% (-19,6 M€) suite aux transferts des compétences à la Région. Enfin, après une baisse de 1,3M€ entre 2014 et 2015, les dépenses relatives aux ressources humaines augmentent de 1,79 % (+ 2,4 M€) par rapport à 2016.

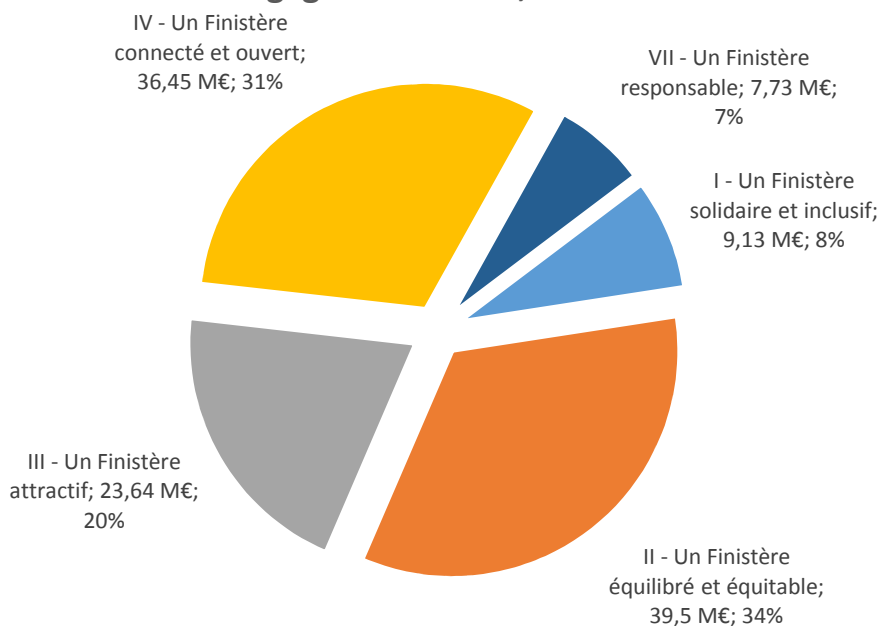


*Le Grand Engagement V : un Finistère partenaire et fédérateur et le Grand Engagement VI : un Finistère innovant représentent respectivement 1,06 M€ et 0,30 M€ des dépenses réelles de fonctionnement.

I-2 les dépenses réelles d'investissement (hors dette)

Globalement, les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 181,93 M€. Hors dette, elles s'élèvent à 116,45 M€ sur un total de crédits de paiement de 129,35 M€ inscrits au budget, soit un taux de réalisation de 90,03 %, inférieur à 2016 (90,60 %).

Dépenses d'investissement (hors dette) par Grands Engagements : 116,45 M€*



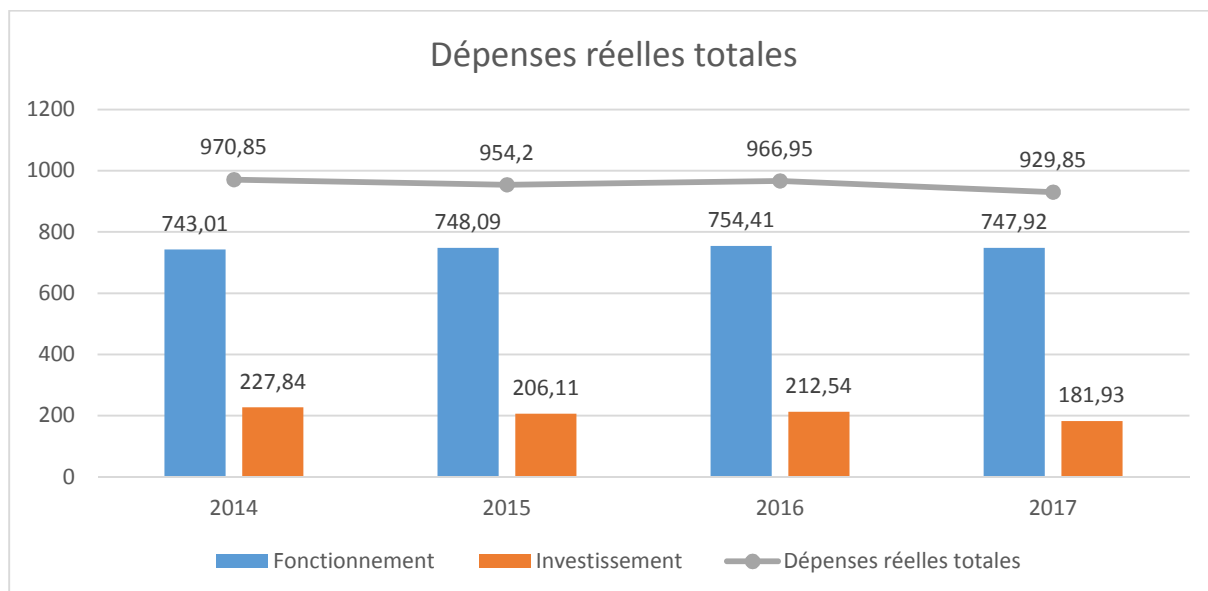
*Les Grands Engagements V et VI ne comportent quasiment pas de dépenses d'investissement.

Sur ce montant total investi de 116,45 M€, des dépenses de 47,50 M€ ont été réalisées sous forme de travaux ou d'acquisition par le Département du Finistère et 66,25 M€ versées à nos partenaires, collectivités, associations et particuliers. 2,70 M€ ont été versés sous forme d'avances et prêts consentis à divers bénéficiaires (avances remboursables aux collectivités, travaux pour compte de tiers...).

Les travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage concernent principalement la modernisation et l'accessibilité des collèges publics (17,31 M€) et le domaine routier départemental (10,45 M€). Les aides à l'investissement ont concerné principalement les Grands Engagements II - Un Finistère équilibré et équitable (23,08 M€), III - un Finistère attractif (21,59 M€) et IV - un Finistère connecté et ouvert (12,30 M€).

Globalement, les dépenses d'investissement 2017 (hors avances et prêts divers) sont réparties entre la maîtrise d'ouvrage pour 42 % et les subventions pour 58 %.

En plus des dépenses d'équipement (en maîtrise d'ouvrage et en subventions) pour 116,45 M€, les dépenses réelles d'investissement comprennent les opérations liées à la dette pour 65,47 M€ dont 31,92 M€ correspondant au remboursement du capital de la dette.



I-3 les dépenses présentées par grands engagements

Grand engagement I : un Finistère solidaire et inclusif

476,97 M€ dont 467,84 M€ en fonctionnement et 9,13 M€ en investissement

Les dépenses réalisées au titre de ce grand engagement portent sur les politiques suivantes :

- **Personnes âgées**

En fonctionnement, 117,27 M€ (contre 110,84 M€ en 2016) ont été consacrés à l'hébergement en établissements et le maintien à domicile des personnes âgées dont :

- 96,25 M€ relatifs au versement d'allocations APA contre 91,85 M€ en 2016. Le nombre de bénéficiaires ayant des droits APA en cours est en hausse en 2017 : + 5,11 % soit 24 174 personnes contre 23 512 à fin 2016.
La dépense d'APA à domicile est passée de 43,79 M€ en 2016 à 46,77 M€ en 2017 soit une progression de 6,8 % liée à l'impact de la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) relevant les montants des plafonds par GIR.
La dépense d'APA en établissement a augmenté de 1,41 M€, soit une progression de 2,9 % (49,47 M€ en 2017 contre 48,06 M€ en 2016) due notamment au nouveau calcul de la convergence tarifaire.
- 15,52 M€ relatifs aux dépenses d'hébergement des personnes âgées contre 15,65 M€ en 2016. En 2017, 17 places d'hébergement permanent et 14 places d'hébergement temporaire ont été ouvertes.
L'augmentation de la participation des bénéficiaires de l'accueil de jour et de l'hébergement temporaire a impacté la dépense de ces types d'accueil : - 0,39 M€ par rapport à 2016 (2,86 M€ en 2017 contre 3,25 M€ en 2016).
- Prévues par la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement, la conférence des financeurs a permis au Département d'apporter un concours financier de 1,51 M€ aux actions de prévention promouvant un vieillissement actif et favorisant le maintien à domicile, en complément des prestations légales et réglementaires et à la mise en œuvre d'un forfait autonomie à l'attention des résidences autonomes. Les montants sont compensés par une recette.

En investissement, 8,01 M€ de subventions ont été consacrés aux travaux d'extension ou de réhabilitation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : Pont-l'Abbé, Crozon, Plougastel-Daoulas, Guerlesquin, La Boissière à Morlaix, EHPAD de la vallée de l'Aulne à Chateaulin, Kerlevénez à Brest

- **Personnes handicapées**

En fonctionnement, 143,61 M€ (contre 141,89 M€ en 2016) destinés à faciliter l'élaboration et la réalisation du projet de vie des personnes handicapées, concernent principalement :

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour un montant de 29,37 M€ en 2017 contre 29,17 M€ en 2016. Le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter : 2 106 adultes à domicile (+48), 1 247 adultes en établissement (+102), 394 enfants à domicile (+6) et 15 enfants en établissement (+1) ;
- Les frais d'hébergement pour un montant de 97,38 M€ en 2017 contre 93,30 M€ en 2016, soit une augmentation de 4,37 % (+ 4,08 M€) liée d'une part, à l'impact des ouvertures de places avec notamment 39 places à Pleyben, 18 places à Châteaulin, 30 places d'autonomisation des jeunes, 7 places d'accueil de jour et 4 places d'hébergement temporaire à Brest, et d'autre part à la mise en place de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de moyens avec 5 gestionnaires (Don Bosco, APAJH, Les Genêts d'Or, Kan Ar Mor, APF) permettant le règlement de l'aide sociale en dotation globale (54,56 M €).

En investissement, 0,96 M€ de subventions ont été consacrés aux travaux d'extension et de restructuration des établissements pour personnes handicapées : FAM Plougourvest, FAM Morlaix, FAM MAS La Roche Maurice à Landerneau, foyer Ar Styvel à Brest.

- **Enfance – Famille**

Les actions réalisées en faveur de l'enfance et de la famille s'élèvent à 92,67 M€ en 2017. Cela représente une augmentation de +3,80% par rapport à 2016 (89,27M€).

Cette évolution est notamment liée à l'accueil croissant, en 2017, des mineurs non accompagnés (449 arrivés dans le Finistère en 2017 après 268 en 2016 et 154 en 2015). En effet, des dépenses importantes sont nécessaires pour assurer la mise à l'abri de ces jeunes dès leur arrivée dans le Finistère (frais de restauration et d'hôtellerie notamment pendant la période d'évaluation, frais d'hébergement dans les services dédiés ou dans les familles d'accueil pour ceux dont le statut de mineur non accompagné est finalement reconnu.)

Le nombre des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance est de 2 160 mineurs confiés en décembre 2017 contre 2037 en décembre 2016 soit une augmentation de +6% en un an (elle était déjà de +4,6% entre 2016 et 2015).

Le montant du budget consacré à la rémunération des assistants familiaux est relativement stable avec un taux d'augmentation de +1,93% (32,07 M€ en 2017 contre 31,46 M€ en 2016) dont 0,93% est lié à l'augmentation du SMIC. Le reste de l'augmentation (1%) est lié à la hausse du montant des indemnités de départ à la retraite et à celle du nombre moyen d'assistants familiaux payés chaque mois (716 en 2017 contre 707 en 2016). Ceci s'explique notamment par la prise en charge d'une vingtaine de jeunes dont l'accueil s'avère problématique et qui nécessite le recours à plusieurs assistants familiaux.

Enfin, il convient de noter que la proportion de mineurs placés dans des familles d'accueil par rapport au nombre total de mineurs confiés continue à diminuer dans notre département (44% en 2017 contre 47% en 2016 et 51% en 2015). En 2018, une nouvelle campagne de recrutement d'assistants familiaux est lancée dans le Finistère pour maintenir un bon niveau d'offre d'accueil à ce niveau, malgré de nombreux départs en retraite.

Les dépenses réalisées au titre de la politique de protection maternelle et infantile portent principalement sur :

- les actions réalisées en faveur des modes d'accueil de la petite enfance (soutien financier aux établissements d'accueil du jeune enfant, prise en charge de la formation obligatoire des assistantes maternelles, financement des relais assistantes maternelles), qui s'élèvent à 0,5 M€ pour 2017 ;
- les actions en faveur des jeunes, pour leur permettre l'accès à certains soins médicaux (centres de planification et d'éducation familiale), pour un montant de 1 M€ ;
- l'action médicosociale précoce en faveur du développement de l'enfant, pour un montant de 1 M€, dont 0,9 M€ consacrés au financement à hauteur de 20% des Centres d'action médicosociale précoce (CAMSP).

- **Insertion**

Un budget de 110,5 M€ a été consacré au domaine de **l'insertion** en 2017.

Le versement des allocations a représenté 97,6 M€. Le nombre de foyers allocataires du RSA financé sur le budget du Département du Finistère a été en moyenne de 16 077 par mois en 2017, contre 16 358 en 2016, soit une baisse de près de 2%. Elle vient confirmer l'infléchissement du nombre des allocataires au 2nd semestre 2016.

La politique du Conseil départemental s'articule donc prioritairement autour des dispositifs d'accès à l'emploi et d'accès à l'autonomie. Les dispositifs d'accompagnement et d'accès à l'emploi représentent une enveloppe de 5,06 M€ auxquels s'ajoutent 1,55 M€ au titre des contrats aidés. S'agissant du volet accès aux droits et à l'autonomie, les aides financières attribuées aux jeunes et aux personnes en situation de précarité (Avenir Jeunes 29 et Fonds de secours exceptionnel) représentent un montant de 2,15 M€, celles consacrées aux dispositifs d'insertion sociale 0,76 M€.

Le Département est par ailleurs engagé dans le soutien aux actions de prévention santé auprès des publics prioritaires, ce qui a représenté un montant de 0,16 M€ en 2017.

Grand engagement II : un Finistère équilibré et équitable

98,28 M€ dont 58,78 M€ en fonctionnement et 39,50 M€ en investissement

- **Politique de l'habitat et du Logement**

En fonctionnement, 2,47 M€ ont permis de faciliter l'accès et le maintien dans le logement, principalement par :

- le fonds de solidarité logement départemental (FSL) pour 1,4 M€. Ce fonds multi partenarial est destiné à favoriser le maintien en logement par l'aide au paiement des cautions, des impayés de loyers, de fluides, l'accompagnement social des locataires ;
- la participation du Département à l'animation socio-éducative dans les foyers de jeunes travailleurs : 0,68 M€ pour 755 places en service ;
- les soutiens aux associations (SOLIHA, ADIL 29, UD CLCV) qui informent, conseillent, accompagnent les particuliers et les professionnels dans le domaine de l'habitat et du logement : 0,17 M€.

En investissement, 5,22 M€ de subventions destinées au développement de l'offre publique de logements et de l'offre privée dont 1,41 M€ pour le développement de l'offre HLM, 1,02 M€ pour la délégation des aides à la pierre, 0,74 M€ pour l'habitat privé, 0,51 M€ au titre du

partenariat avec Finistère Habitat dans le cadre de la convention d'utilité sociale (CUS), 0,94 M€ au titre de la requalification urbaine du quartier de Kérandon à Concarneau, 0,4 M€ pour le dispositif CLAM (Charges Logements Anciens Maîtrisées) et CLAM +, 0,2 M€ pour la prise en compte de l'impact énergétique sur le logement par les communes (AMI revitalisation de l'habitat en centre bourg).

- **Mobilité – déplacements**

Les actions menées au titre de cette politique ont mobilisé un budget de 33 M€ en fonctionnement et de 31,48 M€ en investissement ; elles concernent :

En fonctionnement :

- les transports collectifs départementaux et les gares routières jusqu'au 1^{er} septembre 2017 pour 24,82 M€, qui intègrent les lignes régulières soit près de 2 000 000 de voyages par an depuis la mise en place de la tarification unique à 2 € en 2004 (500 000 voyages par an 10 ans auparavant). La fréquentation scolaire représente 7 650 000 voyages par an ;
- l'entretien et la modernisation des voiries départementales pour 5,39 M€ ;
- les déplacements, avec des enjeux forts tels que la continuité territoriale avec les îles (0,79 M€) ;
- l'entretien des véhicules et engins routiers pour 1,99 M€.

En investissement – maîtrise d'ouvrage :

- les infrastructures routières : 11,85 M€ pour les opérations engagées sur le domaine routier départemental ;
- la promotion des modes de transport respectueux réalisée par le biais de la mise en service d'aires de covoiturage, de pistes cyclables et la réalisation de véloroutes, pour un montant de 0,15 M€ ;
- l'acquisition de véhicules et engins routiers pour 1,9 M€ ;

En investissement – subventions :

- 0,86 M€ pour des opérations réalisées par nos partenaires dans le domaine des déplacements, dont notamment 0,25 M€ pour la réalisation de pôles d'échanges multimodaux, 0,26 M€ pour des aménagements cyclables ;
- 16,23 M€ pour l'amélioration de la ligne ferroviaire Brest-Quimper (dont 2,48 M€ correspondant à la participation de Quimper Bretagne Occidentale et Brest Métropole) ;
- 0,37 M€ pour le solde restant dû au titre du dispositif d'aide à la voirie communale.

- **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)**

La participation du Département au fonctionnement du SDIS en 2017 s'élève à 23,12 M€, soit une hausse de 0,78 % par rapport à 2016. En investissement, les crédits de paiements mobilisés pour les travaux portant sur les centres d'incendie et de secours ont représenté un budget de 1,05 M€.

- **Subvention Départementale d'Investissement (SDI)**

En 2017, une enveloppe de 1,41 M€ a été répartie entre 94 communes du Finistère.

Grand engagement III : un Finistère attractif

39,39 M€ dont 15,75 M€ en fonctionnement et 23,64 M€ en investissement

- **Biodiversité – Patrimoine Naturel**

En fonctionnement, 2,56 M€ (contre 2,63 M€ en 2016) ont été consacrés au financement des actions en faveur de l'environnement : participation au fonctionnement du Parc naturel régional d'Armorique (0,68 M€), entretien et protection des espaces naturels (1,66 M€), information environnementale (0,22 M€).

En investissement, différents projets et actions ont été financés à hauteur de 2,03 M€ dont 0,97 M€ pour des opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage départementale :

- 0,57 M€ pour l'accompagnement des investissements du Parc naturel régional d'Armorique ;
- 0,26 M€ pour les actions en faveur de la gestion durable des boisements et bocages ;
- 1,19 M€ pour les actions en faveur de la protection et la découverte des espaces naturels, l'acquisition de 73,8 hectares (dont plusieurs acquisitions sur le littoral de Plouguerneau, sur le secteur du Menez Hom et du Mont Saint Michel de Braspart).

- **Eau**

- 4,08 M€ ont été consacrés au soutien des actions de promotion d'une gestion durable de l'eau (0,22 M€ en fonctionnement et 3,85 M€ en investissement) ;
- 0,84 M€ au partenariat avec le SMATAH pour la gestion du canal de Nantes à Brest (0,52 M€ en fonctionnement et 0,32 M€ en investissement).

- **Energie – déchets**

En investissement, 1,65 M€ ont été réalisés dont :

- 0,78 M€ pour les projets innovants de maîtrise de la demande en énergie ou de développement des énergies ;
- 0,87 M€ pour les projets ayant pour objectif l'optimisation et la gestion des déchets ménagers.

- **Langue bretonne**

2,18 M€ ont été consacrés à l'enseignement de la langue bretonne et aux projets inscrivant le breton dans les pratiques sociales.

- **Enseignement supérieur**

4,14 M€ (0,65 M€ en fonctionnement et 3,49 M€ en investissement) ont été versés au titre du soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, aux projets structurants des CPER 2007-2013 et 2015-2020 (construction de l'IBRBS, résidence universitaire, DATARMOR...) et au transfert du siège d'Ifremer à Brest pour l'investissement, et au fonctionnement de certains établissements d'enseignement supérieur (dont 0,23 M€ pour l'UBO).

- **Mer et littoral**

Les actions financées au titre de cette politique ont représenté un budget de 4,15 M€ en fonctionnement et de 6,25 M€ en investissement, dont :

- 3,13 M€ (2,31 M€ en fonctionnement et 0,82 M€ en investissement) pour les ports départementaux dont :
 - 1,5M€ au titre de l'indemnité transactionnelle versée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille ;
 - 1,63 M€ pour des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale ;
- 4,72 M€ pour le soutien aux ports de commerce, de pêche et de plaisance dont 4 M€ pour le projet de développement du port de Brest dans le cadre du CPER 2015-2020 et 0,48 M€ dans le cadre du Plan de compétitivité de la réparation navale à Brest ;
- 2,07 M€ (1,58 M€ en fonctionnement et 0,49 M€ en investissement) pour le soutien à la filière nautique dont 1,08 M€ pour le fonctionnement de Nautisme en Finistère

- **Agriculture – agroalimentaire**

Le soutien à l'agriculture a représenté un budget de 2,19 M€ (0,9 M€ en fonctionnement et 1,29 M€ en investissement) : subventions aux organismes agricoles, aides directes aux entreprises compte tenu de la convention signée le 6 février 2017 avec la Région Bretagne sur l'exercice des compétences d'aides aux entreprises dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, de la forêt et des compétences partagées.

Un crédit de 0,31 M€ a été mobilisé pour l'aménagement foncier rural, notamment pour le marché de géomètre concernant les travaux liés à la RN 164.

- **LABOCEA**

Le soutien du Département au GIP LABOCEA s'est traduit par une participation financière de 1,80 M€ en fonctionnement et de 0,34 M€ en investissement.

- **Tourisme durable**

3,85 M€ (2,49 M€ en fonctionnement et 1,36 M€ en investissement) ont été consacrés au soutien à l'animation touristique, aux dispositifs d'amélioration de l'accueil touristique et de valorisation du patrimoine, aux hébergements touristiques (1,36 M€) et à Finistère Tourisme (2,37 M €).

- **Economie**

1,98 M€ (0,17 M€ en fonctionnement et 1,81 M€ en investissement) ont été consacrés à l'animation économique, aux structures d'appui à l'innovation, aux projets labellisés par les pôles de compétitivité, aux projets d'entreprises, aux projets économiques des EPCI.

Grand engagement IV: un Finistère connecté et ouvert
68,85 M€ dont 32,40 M€ en fonctionnement et 36,45 M€ en investissement

- **Aménagement numérique**

3,23 M€ ont été versés en 2017 au titre de cette politique :

- 1,09 M€ en fonctionnement couvrant :
 - le financement de Bretagne Très Haut Débit, les coûts liés au marché d'exploitation du réseau Penn Ar Bed Numérique (dont 0,8 M€ au titre du marché et 0,10 M€ au titre des conventions d'autorisation d'utilisation des châteaux d'eau) ainsi qu'un partenariat avec le SDEF pour la mise à disposition d'un ETP cadre A.
- 2,14 M€ en investissement couvrant :
 - le financement de Bretagne Très Haut Débit, les coûts liés au marché d'exploitation du réseau Penn Ar Bed Numérique (dont 0,15 M€ au titre du marché et 0,22 M€ au titre des conventions d'autorisation d'utilisation des châteaux d'eau).

- **Accessibilité**

Les dépenses réalisées au titre de la politique « Accessibilité » concernent principalement le soutien aux aménagements ferroviaires de Bretagne à grande vitesse (1,14 M€) et la participation aux travaux programmés sur la RN 164 (Châteauneuf du Faou Ouest - 2^{ème} phase) pour un montant de 0,17 M€.

- **Collèges**

Les actions menées au titre de cette politique représentent un budget de 44,52 M€ dont :

En fonctionnement, 17,76 M€ pour le fonctionnement des 61 collèges publics, des 48 collèges privés, et des 2 collèges Diwan, ainsi que pour financer les activités pédagogiques et culturelles des 43 362 élèves accueillis dans les établissements.

En investissement, 26,76 M€ de crédits répartis entre :

- les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale dans les collèges publics (20 M€), dont :
 - 16,42 M€ dans le cadre du programme pluriannuel des travaux comprenant des opérations telles que :
 - la reconstruction du collège des Monts d'Arrée à Plounéour Menez (3,5 M€),
 - la rénovation globale du collège des Sables Blancs à Concarneau (2,9 M€),
 - la rénovation de la demi-pension du collège Laennec à Pont l'Abbé (2M€),
 - la rénovation/extension du collège St Exupéry de Lesneven (1,9M€),
 - la rénovation/extension du collège Parc ar C'Hoat de Moëlan sur mer (1,5M€),
 - la rénovation partielle du collège des Quatre Moulins de Brest (0,7M€),
 - la rénovation de la demi-pension de Max Jacob de Quimper (0,7M€),
 - l'extension du collège La Villemarqué à Quimperlé (0,55 M€),
 - la rénovation de la demi-pension de Jacques Prévert à St Pol de Léon (0,4M€),
 - 3,58 M€ au titre des grosses réparations.
- 1,26 M€ au titre des dotations d'équipements en mobilier et matériel pédagogique (ordinateurs, tablettes numériques, vidéoprojecteurs interactifs, etc.) afin de répondre aux besoins liés à la pédagogie.

- 5,50 M€ pour les opérations d'investissement subventionnées dont :
 - 1,41 M€ pour financer certains investissements dans les collèges publics
 - 2,4 M€ dans les collèges privés,
 - 0,79 M€ pour des travaux des communes dans les établissements scolaires du 1^{er} degré et les locaux périscolaires,
 - 0,9 M€ pour la rénovation des gymnases communaux (Kerjouanneau à Quimperlé et Kroas Saliou à Plouzané).

- **Culture et Sport pour tous**

Les actions menées au titre de la culture représentent :

En fonctionnement, 11,60 M€ notamment pour les actions menées dans les domaines des arts vivants et de l'enseignement musical, des arts visuels, de la lecture publique, des musées et sites culturels finistériens.

En investissement, 5,20 M€ dont 2,29 M€ pour les travaux de conservation et de valorisation des équipements culturels départementaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale, 1,39 M€ pour le soutien aux opérations de conservation et de valorisation du patrimoine (musées, patrimoine historique et archéologique), 0,42 M€ pour le soutien aux musées et sites du réseau départemental, 1,1 M€ pour l'aménagement d'équipements culturels et socioculturels dans les territoires.

Les actions menées au titre du « sport pour tous » représentent :

En fonctionnement, 1,66 M€ pour promouvoir et favoriser la pratique sportive du plus grand nombre, sur un territoire qui compte 65 comités départementaux, 2 293 clubs et associations, et 231 616 licenciés en 2017 sur l'ensemble des disciplines fédérées dans le département.

En subventions d'investissement : 0,93 M€ pour l'aménagement d'équipements sportifs dans les territoires.

- **Solidarité internationale**

En fonctionnement, 0,30 M€ ont été consacrés à différentes actions dans ce domaine.

En investissement, 0,10 M€ pour soutenir les projets portés par les associations finistériennes dans le cadre de la coopération décentralisée à Madagascar et au titre de la solidarité internationale

Grand engagement V : un Finistère partenaire et fédérateur

1,06 M€ en fonctionnement

Ce grand Engagement permet d'accompagner les collectivités en matière d'aide à la décision (0,41 M€), de favoriser la prise en compte du développement durable par les acteurs de territoire (0,11 M€) et d'accompagner le CAUE dans ses missions de sensibilisation, d'information et de conseil (0,54 M€).

Grand engagement VI : un Finistère innovant

0,30 M€ en fonctionnement

L'action menée au titre de cet engagement vise à soutenir les initiatives de l'économie sociale et solidaire.

Grand engagement VII : un Finistère responsable

245 M€ dont 171,79 M€ en fonctionnement et 73,21 M€ en investissement

Hors opérations liées aux emprunts, les dépenses d'investissement réalisées au titre de cet engagement se chiffrent à 7,73 M€.

- **Ressources humaines**

La gestion des ressources humaines représente un budget de 137,53 M€, en hausse de 1,79 % par rapport à 2016. Ce budget recouvre principalement le coût de la masse salariale pour un montant de 135,57 M€ (133,21 M€ en 2016), la formation professionnelle pour 0,58 M€ et la politique sociale en faveur des agents pour 1,14 M€.

- **Patrimoine – logistique**

En fonctionnement, le budget consacré aux bâtiments départementaux et services généraux s'élève à 5,81 M€.

En investissement, les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale se chiffrent à 4,93 M€ dont 1,08 M€ consacrés aux travaux de réhabilitation du centre départemental d'action sociale (CDAS) de Lesneven, 0,68 M€ pour les travaux de réhabilitation du CDAS de Brest Bellevue, 0,26 M€ pour l'acquisition du terrain rue du Guelmeur à Brest en vue du relogement du Service pour adolescents, accueil et soutien (SAAS), 0,25 M€ pour l'acquisition du terrain rue de la rampe à Brest, concernant le relogement partiel de l'unité enfance du stangalard et 1,03 M€ pour les travaux divers dans les bâtiments affectés aux services départementaux

- **Systèmes d'information**

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 2,96 M€, dont 1,1 M€ pour la maintenance du système d'information, 1,02 M€ pour les télécoms et 0,21 M€ pour les impressions.

En investissement, les dépenses s'établissent à 2,30 M€ dont 0,12 M€ pour l'administration électronique, 0,67 M€ pour les licences, 0,44 M€ pour la micro-informatique, 0,25 M€ pour les infrastructures et sécurité et 0,54 M€ pour les applications sociales.

- **Finances – budget**

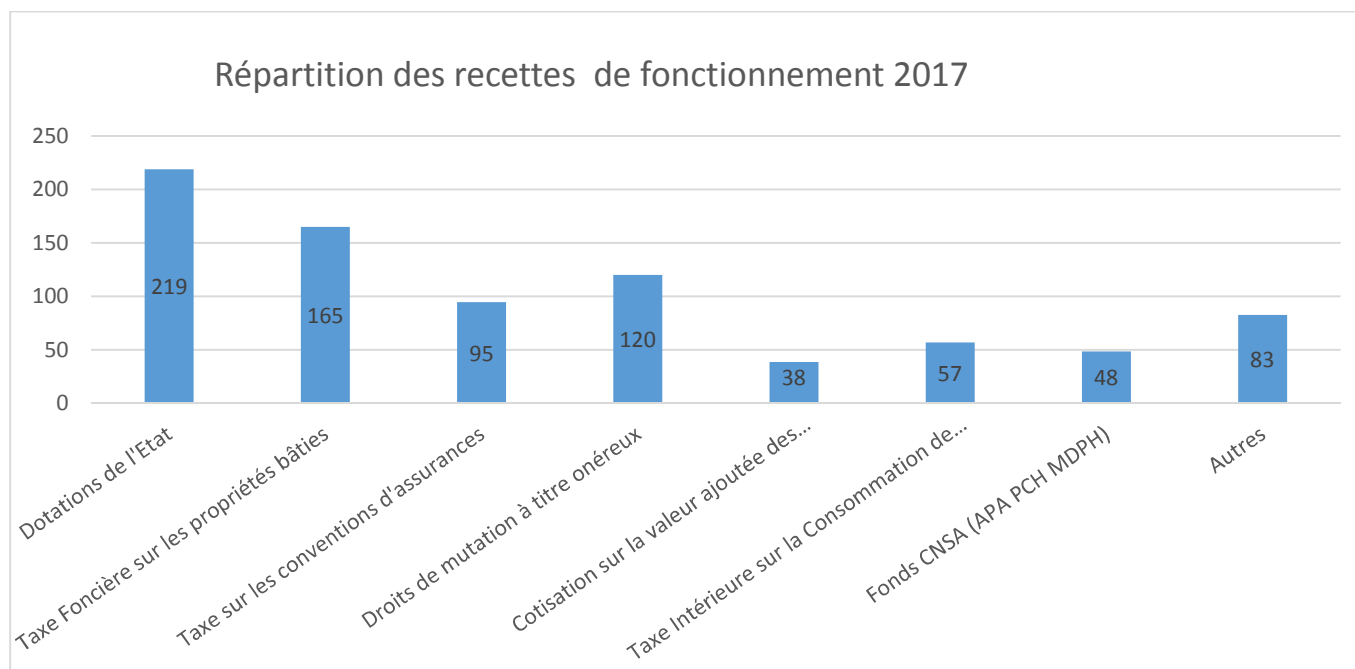
En fonctionnement, les dépenses se chiffrent à 24,26 M€, dont 5,62 M€ pour les intérêts de la dette et de la trésorerie, 3,08 M€ pour les dépenses afférentes aux indemnités et à la représentation des élus, 7,17 M€ au titre du fonds de solidarité et 7,14M€ de compensations versés dans le cadre des transferts de compétences vers la Région et Brest Métropole.

En investissement, les dépenses réalisées à hauteur de 65,92 M€ concernent essentiellement les opérations liées aux emprunts, dont 31,91 M€ pour le remboursement du capital de la dette, 33,57 M€ pour les ouvertures de crédits à long terme, mouvements équilibrés en dépenses et en recettes.

II – LES RECETTES

II – 1 Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées en 2017 à 824,73 M€ contre 833,80 M€ en 2016, soit une baisse de - 1,09 %.



L'année 2017 a été marquée par le niveau record des droits de mutation. En effet, ceux-ci ont pratiquement atteint les 120M€, soit leur plus haut niveau.

Par ailleurs, le principal concours financier de l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a subi pour la quatrième année consécutive une baisse dans le cadre de la contribution

des collectivités locales au redressement des comptes publics. Le montant de la contribution du Département du Finistère s'est élevé à 15,50 M€ en 2017.

L'année 2017 a également été marquée par le transfert de 25 points de CVAE à la Région afin de financer la compétence « transports ».

La fiscalité directe

Elle se répartit entre les contributions directes, le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources et les frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

- **Les contributions directes**

Les contributions directes comprennent la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).

- **La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)**

En 2017, le taux de la TFPB est resté inchangé, soit 15,97%.

Les bases nettes définitives se sont élevées à 1 030,06 M€, en progression de 1,6 % par rapport à 2016.

Des rôles supplémentaires de fiscalité ont également été émis pour 0,40 M€.

- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Départements ont transféré 25 points de CVAE aux Régions afin de financer les transferts de compétences décidés par la loi NOTRe.

La nouvelle répartition de la CVAE est désormais la suivante :

Bloc communal :	26,5 %
Départements :	23,5 %
Régions :	50,0 %

Le produit revenant au Département au titre de la CVAE s'est élevé à 38,41M€.

- **L'impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)**

Les entreprises de réseaux sont soumises depuis 2011 à un impôt forfaitaire. Son produit s'est élevé à 2,14 M€ en 2017, en progression de 3,28 % par rapport à 2016.

- **Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)**

Un Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) a été créé pour assurer l'équilibre de la réforme fiscale de 2010, les collectivités gagnantes à la réforme reversant à celles qui perdent.

Le FNGIR est gelé ; son montant s'élève à 17,13 M€ pour le Département du Finistère.

Les frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

Les frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties sont répartis entre les Départements comme suit :

- 70% en fonction du solde constaté pour chaque Département entre les dépenses de RSA, d'APA et de PCH de l'avant-dernière année et les montants de la compensation au titre des Allocations Individuelles de Solidarité ;
- 30% en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges.

La somme des deux parts est ensuite pondérée par le revenu par habitant. La part des frais de gestion attribuée au Département du Finistère s'est élevée à 10,81 M€ en 2017.

La fiscalité indirecte

- **La Taxe sur les Conventions d'Assurances (TSCA)**

Le montant total de TSCA s'est élevé en 2017 à 94,55 M€, en progression de 2,38 % par rapport à 2016. Le produit de la TSCA finance les transferts de compétences liés à l'acte II de la décentralisation (28,04 M€), le SDIS (15,75 M€) et la réforme de la fiscalité (50,76 M€).

- **Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO)**

Le taux de la taxe départementale additionnelle aux droits d'enregistrement (ou droits de mutation) est de 4,5 % dans le Finistère. L'année 2017 a été particulièrement remarquable au niveau du rendement de cette taxe. Le marché immobilier a été très dynamique du fait notamment de taux de prêts très attractifs.

Les DMTO ont progressé de 19,89 % en 2017 par rapport à 2016 pour atteindre le montant de 119,99 M€.

- **Le fonds départemental de péréquation des DMTO**

Le fonds de péréquation est alimenté par deux prélèvements :

- un prélèvement sur flux (si la croissance des DMTO est supérieure à deux fois l'inflation) ;
- un prélèvement sur stock (si DMTO/hab > 75 % de la moyenne)

Le fonds de péréquation est ensuite réparti entre les Départements éligibles selon trois parts en fonction du revenu par habitant, de leur potentiel financier et de leur montant de DMTO.

En 2017, le Département du Finistère a été bénéficiaire du fonds à hauteur de 9,41 M€ et n'a pas été contributeur.

- **Le fonds de solidarité (DMTO)**

Le fonds de solidarité est alimenté par un prélèvement égal à 0,35 % des bases de DMTO perçus par les Départements en N-1. Le fonds est réparti entre les Départements en fonction des restes à charge des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS).

En 2017, le Département du Finistère a été bénéficiaire du fonds à hauteur 1,20 M€ et a été contributeur pour 7,17 M€, soit un solde net négatif de 5,97 M€.

- **Les autres taxes indirectes**

Le montant des autres recettes de fiscalité indirecte s'est élevé à 23,52 M€. Elles comprennent la taxe sur l'électricité (10,46 M€), la Taxe d'Aménagement (5,69 M€), la part de Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques destinée à financer les transferts de l'acte II de la décentralisation (7,02 M€), ainsi que la taxe additionnelle à la taxe de séjour et la Taxe sur les Passages Maritimes (0,35 M€).

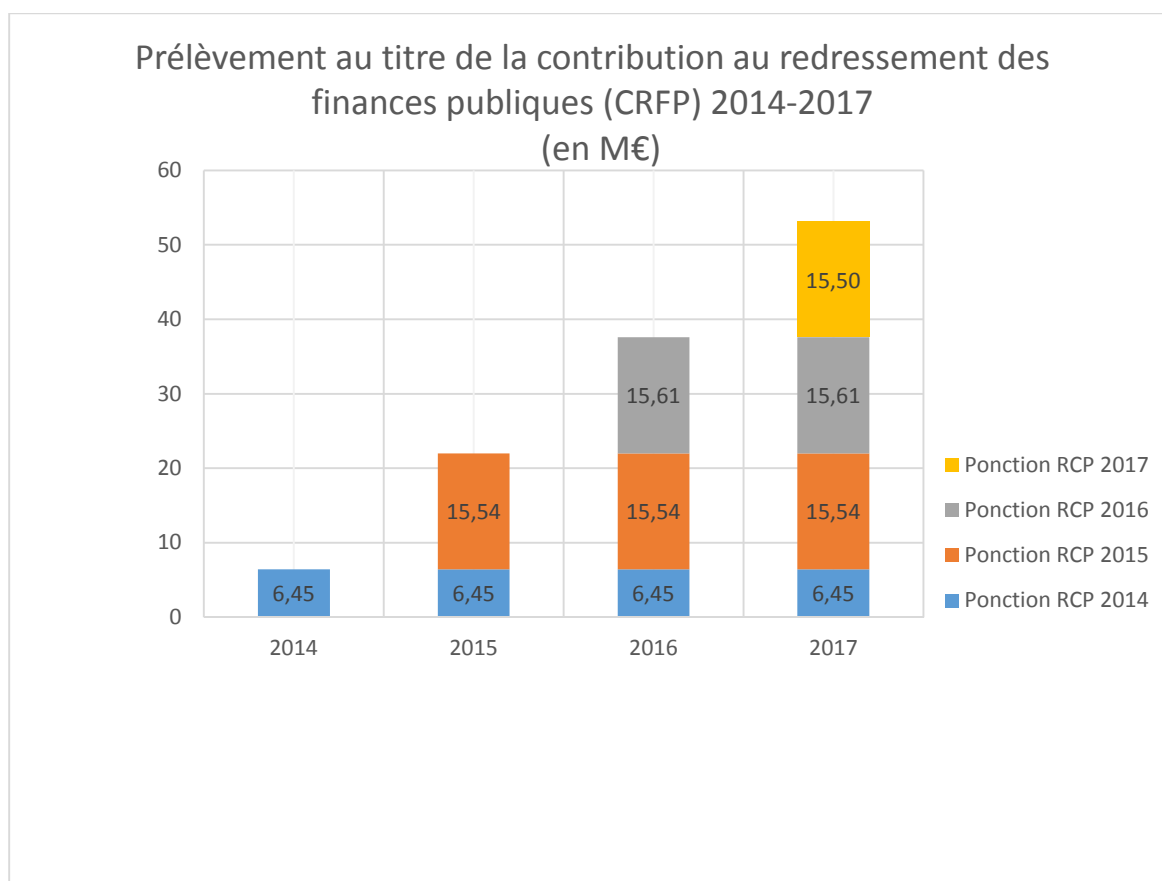
Les concours de l'Etat

Conformément à la tendance observée au cours des dernières années, les concours financiers de l'Etat sont au mieux gelés, voire baissent fortement.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

La DGF du Département s'est élevée à 150,83 M€ en 2017 après un prélèvement de 15,50 M€ au titre de la contribution au redressement des finances publiques. Ce dernier s'ajoute aux prélèvements déjà opérés en 2014 et en 2016.

La perte de ressources cumulée de 2014 à 2017 s'élève à 119,14 M€.



- **La Dotation Globale de Décentralisation (DGD)**

La DGD, comme la plupart des concours financiers de l'Etat, est gelée ; le montant perçu en 2016 a donc été reconduit en 2017, soit 10,50 M€.

- **La Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)**

La DCRTP est une dotation versée par l'Etat afin d'équilibrer la réforme fiscale de 2010. Cette dotation était gelée jusqu'en 2016. A compter de 2017, la DCRTP contribue au financement de la péréquation. La DCRTP s'est élevée en 2017 à 19,94M€, contre 22,09M€ en 2016, soit une perte de 2,15M€.

Les recettes d'action sociale

- **Les fonds gérés par la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA)**

La CNSA participe au financement de l'APA et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Au titre de l'APA, le Département a perçu 37,42 M€ dont 3,58M€ de régularisation au titre de l'exercice 2016.

Au titre de la PCH, les versements de la CNSA se sont élevés en 2017 à 7,82 M€.

La CNSA verse également au Département une dotation pour le fonctionnement de la MDPH ; celle-ci s'est élevée comme en 2016 à 0,88 M€.

- **La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)**

Le versement des allocations RSA est compensé aux départements sous forme de TICPE. Il s'agit d'un droit à compensation calculé au moment de la prise de compétences par le Département. La TICPE versée ne saurait être inférieure au montant garanti par l'Etat, soit 49,75 M€. En 2017, le Département a perçu cette somme de l'Etat.

- **Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI)**

Le FMDI est destiné à diminuer le coût du RSA. Doté d'une enveloppe de 500 M€, le Département du Finistère a perçu 4,35 M€ au titre du FMDI en 2017.

II-2 Les recettes réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement 2017 (hors dette), réalisées à hauteur de 116,46 M€, ont été financées comme suit :

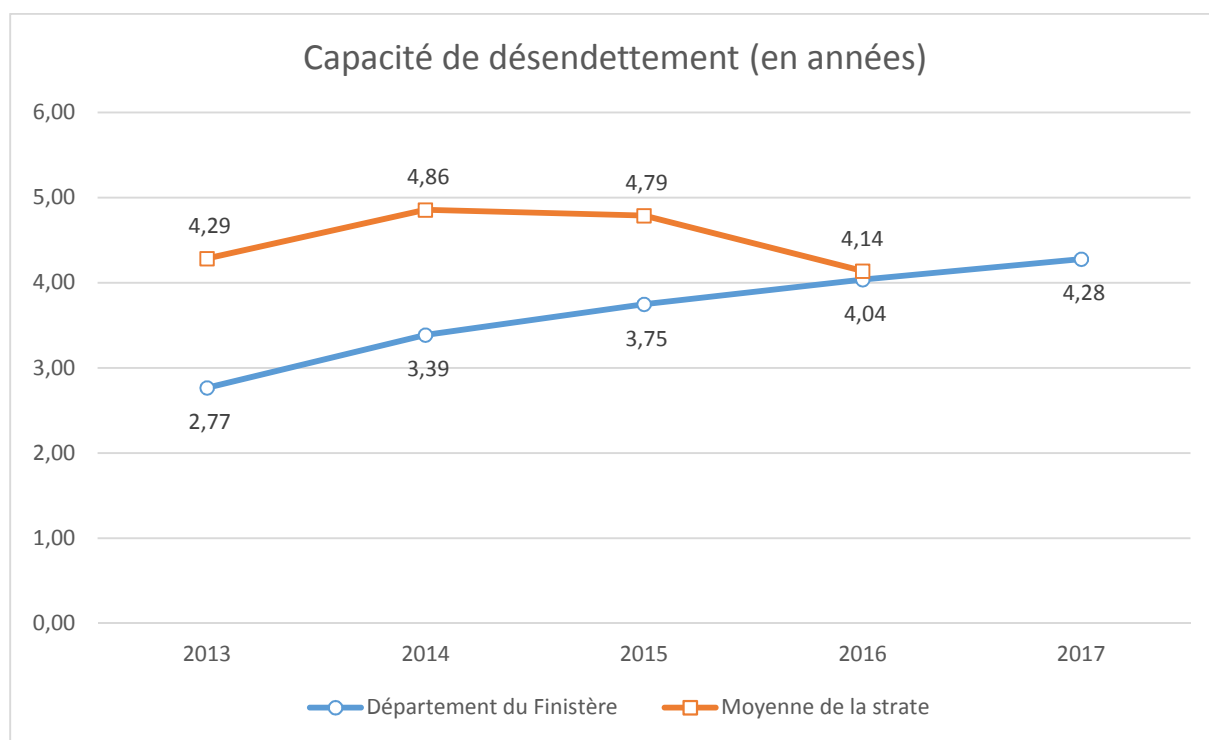
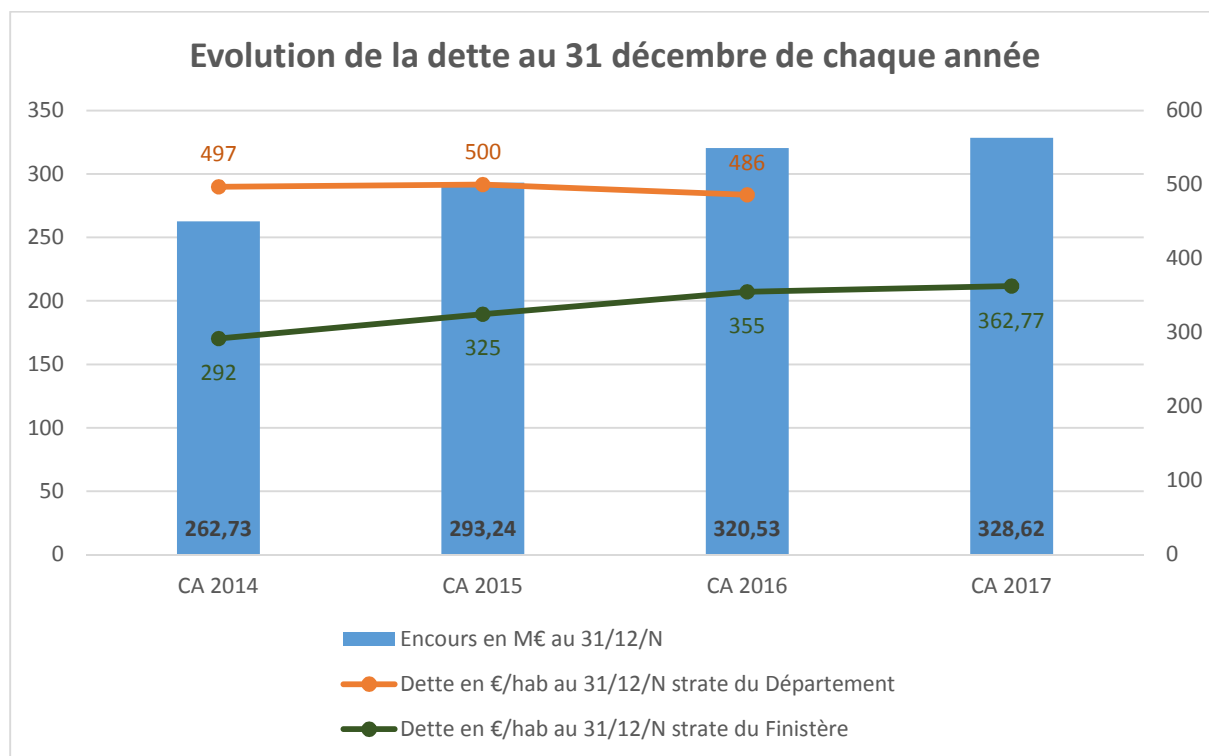
- Autofinancement : 53,19 M€
- Dotations, subventions et recettes diverses : 23,27 M€
- Emprunt : 40 M€

Les dotations, subventions et recettes diverses se répartissent de la manière suivante :

- Fonds de Compensation de la TVA : 7,55 M€
- Dotation Globale d'Équipement : 5,99 M€
- Dotation Départementale d'Équipement des Collèges : 2,71 M€
- Subventions d'équipement : 3,14 M€
- Autres recettes : 3,88 M€

III – LA DETTE EN 2017

Fin 2017, l'encours de la dette départementale s'élevait à 328,62 M€, ce qui représente 363 € / habitant en 2017.



Le Département a poursuivi sa gestion active de la dette, remboursé 31,91 M€ de capital pour un montant d'intérêts égal à 5,62 M€, soit un taux moyen de 1,71 %.

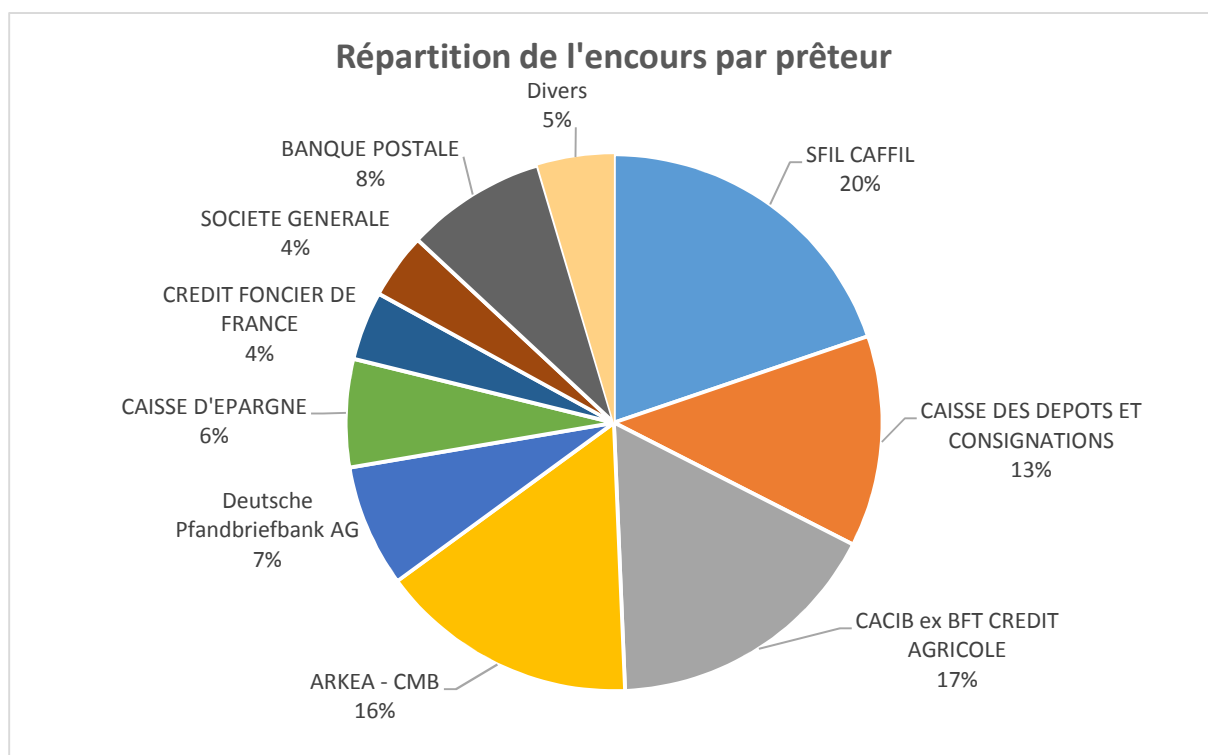
Depuis deux ans, les taux sont toujours très bas avec des taux journaliers négatifs bien que les taux longs accusent une légère remontée depuis le milieu de l'année 2016.

En 2017, l'emprunt a été réalisé à hauteur de 40 M€ dont 10 M€ mobilisés en début d'année 2017 avec un contrat signé en 2016 (ARKEA, euribor 3 mois + 0,52% de marge sur 15 ans). Les 30 M€ restants ont été mobilisés entre octobre et décembre 2017 dont 20 M€ auprès de la Banque Postale (Taux fixe de 1,19% sur 15 ans) et 10 M€ auprès d'ARKEA (euribor 3 mois + 0,41% sur 15 ans).

Deux autres contrats ont également été signés en 2017 mais la mobilisation des emprunts n'interviendra qu'au premier trimestre 2018. Il s'agit d'ARKEA pour 10 M€ (euribor + 0,47% sur 20 ans) et du Crédit Coopératif pour également 10 M€ (taux fixe de 1% sur 15 ans).

Ainsi, sur l'année 2017, le Département du Finistère a mobilisé 40 M€ d'emprunts répartis comme suit :

- 20 M€ auprès de la Banque Postale,
- 20 M€ auprès d'ARKEA,



Compte tenu des nouveaux emprunts, l'encours de dette se répartit dorénavant entre 56,0 % en taux fixe, 36,8 % en taux variable et 7,2 % en Livret A.

L'ensemble de la dette est classée en A1 selon la charte de bonne conduite, c'est à dire une dette sans emprunt structuré.

2^{ème} partie : Budget annexe du restaurant inter-administratif (RIA)

Le budget annexe du restaurant administratif s'élève à :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2017
Fonctionnement	2 051 157,26 €	1 896 871,17 €	- 154 286,09 €
Investissement	286 482,60 €	231 766,70 €	- 54 715,90 €

	Résultat antérieur	Résultat global
Fonctionnement	- 138 836,13 €	- 293 122,22 €
Investissement	- 114 655,46 €	- 169 371,36 €

Le restaurant administratif présente donc un résultat cumulé déficitaire de 462 493,58 €.

Le déficit s'accroît en investissement passant de - 114 655,46 € en 2016 à - 169 371,36 € en 2017. Le déficit de fonctionnement se détériore également en passant de - 154 286,09 € à - 293 122,22 €.

L'augmentation du déficit de fonctionnement provient en partie des dépenses liées aux ressources humaines qui sont en hausse d'environ 70 000 €. En effet, depuis 2017, une obligation légale impose à l'ensemble des RIA de verser un 13^{ème} mois aux employés. Par ailleurs, une baisse des recettes est constatée par rapport à 2016 en passant de 2,22 M€ à 1,90 M€ en 2017 du fait de la non possibilité de réaliser des rattachements.

La section d'investissement, avec un remboursement en capital annuel d'environ 98 000 €, est structurellement déséquilibrée car les dotations aux amortissements ne couvrent pas la dépense liée à l'emprunt.

Contrairement aux années précédentes, la couverture du déficit du RIA par le budget principal n'est pas intégrée en totalité lors de la DM1. En effet, le déficit a déjà été inscrit sur l'exercice 2017 pour 450 000 €. Il conviendra donc, sur la DM1 de 2018, d'ajouter le complément, soit 12 493,58 €.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 ; le statut du RIA a changé puisqu'il s'agit dorénavant d'une association de gestion.

Annexe 1

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES REELLES DE FONTIONNEMENT

Politiques	2015 en M€	%	2016 en M€	%	2017 en M€	%	Variation 2016/2017
Personnes âgées	110,34	14,75%	110,84	14,69%	117,27	15,68%	5,80%
Personnes handicapées	137,8	18,42%	141,89	18,81%	143,61	19,20%	1,21%
Enfance - Famille	89,2	11,92%	89,27	11,83%	92,67	12,39%	3,81%
Insertion	107,46	14,36%	110,35	14,63%	110,59	14,79%	0,22%
Mobilité - Déplacements	53,76	7,19%	52,6	6,97%	33	4,41%	-37,26%
SDIS	22,85	3,05%	23,12	3,06%	23,3	3,12%	0,78%
Collèges	18,11	2,42%	17,88	2,37%	17,76	2,37%	-0,67%
Culture	11,41	1,53%	12,03	1,59%	11,6	1,55%	-3,57%
Ressources humaines (hors assistants familiaux - programme 124)	136,4	18,23%	135,11	17,91%	137,53	18,39%	1,79%
Autres politiques	60,76	8,12%	61,32	8,13%	60,59	8,10%	-1,19%
TOTAL	748,09	100,00%	754,41	100,00%	747,92	100,00%	-0,86%

Les 9 principales politiques (sur 36) représentent, en 2017, 91,90% de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement.

Annexe 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

En millions d'euros

	2015			2016			2017		
	prévision	réalisation	%	prévision	réalisation	%	prévision	réalisation	%
011 Charges à caractère général	85,37	77,74	91,06%	81,93	75,85	92,58%	60,38	55,99	92,73%
012 Charges de personnel et frais assimilés	158,94	156,98	98,77%	159,76	156,40	97,90%	160,41	159,56	99,47%
015 RMI	0,15	0,12	80,00%	0,06	0,04	66,67%	0,03	0,01	33,33%
016 APA	91,54	90,42	98,78%	94,87	91,90	96,87%	98,45	96,38	97,90%
017 RSA	102,00	101,17	99,19%	108,20	104,83	96,89%	109,27	105,35	96,41%
65 Autres charges de gestion courante	311,67	306,48	98,33%	318,36	305,94	96,10%	322,74	313,99	97,29%
6586 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
66 Charges financières	6,29	5,96	94,75%	6,95	5,64	81,15%	6,04	5,55	91,89%
67 Charges exceptionnelles	0,85	0,57	67,06%	1,82	1,54	84,62%	2,42	2,07	85,54%
014 atténuation produits	8,65	8,65	100,00%	12,29	12,27	99,84%	8,88	8,88	100,00%
68 Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,14	0,14	100,00%
022 dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,23	0,00	0,00%
Total	765,46	748,09	97,73%	784,24	754,41	96,20%	768,99	747,92	97,26%

(1) Le chapitre 014 (atténuation de produits) correspond au versement par le Département de la contribution au fonds de solidarité des DMTO (droits de mutation), au fonds de péréquation de DMTO.

Annexe 3**DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES**

2017	chapitres	prévisions	réalisations	% réalisation
Equipements départementaux	13-20-21-23	55 185 947,08	47 497 862,01	86,07%
dont				
I - Un Finistère solidaire et inclusif		100 000,00	30 336,59	30,34%
II - Un Finistère équilibré et équitable		16 438 522,28	13 935 658,29	84,77%
III - Un Finistère attractif		2 824 729,43	1 800 298,71	63,73%
IV - Un Finistère connecté et ouvert		25 976 594,22	24 132 462,67	92,90%
V - Un Finistère partenaire et fédérateur		4 000,00	3 343,00	83,58%
VI - Un Finistère innovant		0,00	0,00	
VII - Un Finistère responsable		9 842 101,15	7 595 762,75	77,18%
Equipements non départementaux		71 429 870,11	66 251 585,97	92,75%
dont	204	71 128 045,61	66 030 594,77	92,83%
I - Un Finistère solidaire et inclusif		9 529 887,42	9 050 937,16	94,97%
II - Un Finistère équilibré et équitable		24 280 633,06	23 081 397,07	95,06%
III - Un Finistère attractif		23 726 034,52	21 593 532,46	91,01%
IV - Un Finistère connecté et ouvert		13 571 490,61	12 298 167,66	90,62%
V - Un Finistère partenaire et fédérateur		0,00	0,00	
VI - Un Finistère innovant		0,00	0,00	
VII - Un Finistère responsable		20 000,00	6 560,42	32,80%
dont Travaux pour compte de tiers	45	301 824,50	220 991,20	73,22%
II - Un Finistère équilibré et équitable		39 000,00	1 616,22	4,14%
III - Un Finistère attractif		241 824,50	200 645,13	82,97%
IV - Un Finistère connecté et ouvert		21 000,00	18 729,85	89,19%
Dépenses financières		69 052 663,86	68 184 526,40	98,74%
Emprunts et dette	16	66 319 003,00	65 475 814,25	98,73%
Titres de participation	26	71,44	71,44	100,00%
Autres immobilisations financières	27	2 733 589,42	2 708 640,71	99,09%
TOTAL GENERAL (hors dépenses imprévues et déficit antérieur reporté)		195 668 481,05	181 933 974,38	92,98%

Annexe 4

Recettes réelles 2017	BP	Total CP 2017	CA 2017
Recettes réelles de fonctionnement	798 144 962	799 378 890	824 728 308
Dotations , subventions et participations	221 028 613	221 086 316	218 900 515
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	151 308 260	150 830 477	150 830 477
Dotation Générale de Décentralisation (DGD)	10 523 613	10 523 613	10 523 613
Compensations de l'Etat au titre des taxes directes	8 597 929	8 614 123	8 614 125
Fonds Académique de Rémunération de Personnels d'Internat (FARPI)	1 950 000	1 950 000	1 937 723
Compensation de l'Etat au titre des droits de mutation	80 000	80 000	75 247
Participations de l'Etat et des autres collectivités	6 520 100	6 280 392	4 911 620
Compensation de la Région	21 536 711	21 536 711	21 536 710
Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle	19 712 000	19 937 655	19 937 655
Fonds de soutien	800 000	800 000	-
FCTVA		533 345	533 345
Fiscalité	455 188 479	455 156 672	482 078 816
Fiscalité directe	233 000 479	232 775 163	233 400 700
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	164 958 921	164 330 128	164 904 219
Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises	37 944 000	38 410 561	38 410 561
Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau	2 080 000	2 090 030	2 141 477
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	17 128 558	17 128 558	17 128 558
Frais de gestion TFPB	10 889 000	10 815 886	10 815 885
Fiscalité indirecte	222 188 000	222 381 509	248 678 116
Taxe Sur les Conventions d'Assurances (TSCA)	92 000 000	92 000 000	94 553 053
Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)	97 000 000	97 000 000	119 992 754
Fonds départemental de Péréquation des DMTO	9 500 000	9 409 080	9 409 080
Fonds de solidarité	1 268 000	1 202 429	1 202 429
Taxe sur l'électricité	10 800 000	10 800 000	10 456 335
TICPE complémentaire	6 900 000	6 900 000	7 024 125
Taxe d'Aménagement	4 500 000	4 800 000	5 692 539
Taxe sur les Passagers Maritimes	50 000	50 000	53 329
Taxe additionnelle à la Taxe de séjour	170 000	220 000	294 472
Recettes d'action sociale	112 014 196	112 930 903	113 287 813
Fonds Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (APA-PCH-MDPH)	48 116 355	48 116 355	48 462 934
Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques (TICPE)	49 800 000	49 800 000	49 748 221
Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI)	4 500 000	4 500 000	4 351 133
Autres recettes d'action sociale (recouvrements sur bénéficiaires, indus,,)	9 597 841	10 514 548	10 725 525
Recettes diverses	9 184 042	9 330 444	9 347 351
Produits des services et du domaine	7 651 840	7 798 242	7 934 670
Revenus des immeubles	965 602	965 602	881 121
Autres produits d'activité	1 000	1 000	2 440
Atténuations de charges	565 600	565 600	529 121
Produits financiers	26 000	26 000	24 636
Produits exceptionnels	703 631	848 555	1 089 178
Recettes réelles d'investissement	135 675 764	135 727 831	109 252 380
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	7 000 000	7 549 937	7 549 937
Subventions	11 701 233	10 917 987	11 850 164
dont Dotation Globale d'Equipement (DGE)	4 000 000	4 334 037	5 998 172
Dotation Départementale d'Equipement des Collèges (DDEC)	2 713 277	2 713 277	2 713 277
Autres subventions d'équipement	4 987 956	3 870 672	3 138 715
Emprunt	100 566 670	100 566 670	73 566 670
dont Emprunt nouveau	67 000 000	67 000 000	40 000 000
Emprunt assorti d'une opération de tirage	33 566 670	33 566 670	33 566 670
Avances et acomptes	542 381	558 525	645 681
Subvention d'équipement versées			
Remboursements divers	3 345 792	3 660 436	3 232 778
Cessions	167 130	67 127	-
Excédents de fonctionnement capitalisés	12 352 558	12 407 150	12 407 150

Annexe 5

Evolution des Comptes administratifs depuis 2014

En millions d'euros

	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
	Montants	evol n-1	Montants	evol n-1	Montants	evol n-1	Montants	evol n-1
Dépenses totales	1063,05	5,6%	1093,47	2,9%	1084,25	-0,8%	1047,05	-3,4%
Dépenses réelles d'investissement	227,84	11,6%	206,11	-9,5%	212,54	3,1%	181,93	-14,4%
Dépenses d'investissement (hors reprise déficits et mouvements neutres)	163,87	9,6%	147,47	-10,0%	158,93	7,8%	148,37	-6,6%
Remboursement obligatoire de la dette(1)	24,07	-5,0%	24,49	1,7%	42,71	74,4%	31,91	-25,3%
Autres dépenses d'investissement	139,80	12,5%	122,98	-12,0%	116,22	-5,5%	116,45	0,2%
Dépenses d'ordre d'investissement	25,69	-17,5%	63,32	146,5%	37,96	-40,1%	37,93	-0,1%
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	743,01	4,4%	748,09	0,7%	754,41	0,8%	747,92	-0,9%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	66,51	10,3%	75,95	14,2%	79,34	4,5%	79,27	-0,1%
Recettes totales	1 091,09	5,5%	1 130,88	3,6%	1 102,19	-2,5%	1 051,18	-4,6%
Recettes réelles d'investissement	178,00	22,3%	164,97	-7,3%	151,09	-8,4%	109,25	-27,7%
Recettes d'investissement (hors mouvements neutres)	114,03	25,5%	106,33	-6,8%	97,49	-8,3%	75,69	-22,4%
dont - emprunts nouveaux	50,00	233,3%	55,00	10,0%	70,00	27,3%	40,00	-42,9%
- autres recettes investissement	26,72	-1,9%	22,56	-15,6%	20,15	-10,7%	23,28	15,5%
- Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	37,31	-23,3%	28,77	-22,9%	7,34	-74,5%	12,41	69,1%
Recettes d'ordre investissement	84,05	4,8%	125,89	49,8%	94,34	-25,1%	94,22	-0,1%
Recettes réelles de fonctionnement (3)	820,89	3,0%	826,63	0,7%	833,80	0,9%	824,73	-1,1%
Recettes d'ordre de fonctionnement	8,15	-27,7%	13,39	64,3%	22,96	71,5%	22,98	0,1%
Autofinancement								
Autofinancement brut (4)=(3-2)	77,88	-9,4%	78,54	0,8%	79,39	1,1%	76,81	-3,2%
Autofinancement net (=4-1)	53,81	-11,3%	54,05	0,4%	36,68	-32,1%	44,90	22,4%
Excédent global net de l'exercice avant reprise résultats (001, 002)								
- résultat d'investissement	8,52		21,43		-5,07		-16,39	
- Excédent de fonctionnement	19,52		15,98		23,01		20,52	
Excédent global net de l'exercice	28,04		37,41		17,94		4,13	
Excédent global (après intégration du résultat année N-1)								
- Résultat d'investissement (rec - dep ordre+réelles)	-28,78		-7,34		-12,41		-28,80	
- Excédent de fonctionnement (rec - dep ordre+réelles)	51,45		38,65		54,32		62,43	
Excédent global	22,67		31,31		41,91		33,63	

En 2016, le remboursement obligatoire de la dette (dépenses d'investissement) et les emprunts nouveaux (recettes d'investissement) intègrent 15 M€ de consolidation d'emprunt qui sont neutres budgétairement.

En 2016, les écritures d'ordre en fonctionnement (recettes) et en investissement (dépenses) sont augmentées de 12 M€ suite à la neutralisation des amortissements.

En 2015, les écritures d'ordre en investissement (dépenses et recettes) intégraient 31 M€ suite à la désensibilisation des emprunts structurés et les écritures d'ordre en fonctionnement 5 M€.

Annexe 6

EXECUTION BUDGETAIRE EN 2017

Budget principal (hors Restaurant Administratif)

En millions d'euros

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
827,19		847,71	
FRAIS DE PERSONNEL et frais assimilés 159,56		RECETTES FISCALES <i>(chap. 73(hors TSCA et TICPE)+ compensations)</i> 380,50	
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 582,81		TRANSFERTS RECUS <i>(DGF + DGD+DCRTP+APA+TICPE+TSCA +PCH+FMDI)</i> 385,43	
CHARGES FINANCIERES <i>(chap 66)</i> 5,55		PRODUITS DE L'EXPLOITATION, DU DOMAINE ET AUTRES RECETTES 58,80	
DEPENSES D'ORDRE 79,27		RECETTES D'ORDRE 22,98	
		Résultat de fonctionnement	
		20,52	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
219,86		203,47	
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS <i>(chap. 16)</i> 65,47 <i>(dont 33,57 M€ mouvements neutres)</i>		EMPRUNTS <i>(chap. 16)</i> 73,57 <i>(dont 33,57 M€ mouvements neutres OCLT et emprunts nouveaux : 40,00 M€)</i>	
ACQUISITIONS, TRAVAUX, SUBVENTIONS <i>(chap. 20, 21, 23 et 45)</i> 113,75		DOTATIONS <i>(FCTVA + DGE+DDEC hors1068)</i> 16,26	
AUTRES DEPENSES (13 -26 - 27) 2,70		AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT <i>(dont 1068 affectation résultats antérieurs 12,41 M€)</i> 19,42	
DEPENSES D'ORDRE 37,93		RECETTES D'ORDRE 94,22	
		Résultat d'investissement	
		-16,39	
		Résultat de l'exercice	
		4,13	

Annexe 7

**Situation financière du Finistère comparée à la moyenne de la strate des
Départements 500 000 - 999 999 habitants
Population retenue : 903 921 habitants (population INSEE)
Données issues du Compte administratif 2016**

	Finistère en euro par habitant	Moyenne de la strate en euro par habitant	% Finistère / moyenne de la strate
Dépenses de fonctionnement			
Total des charges de fonctionnement	908	967	94%
Frais de personnel	172	178	97%
Achats et charges externes	84	83	101%
Subventions	45	34	132%
Aides à la personne	260	287	91%
Frais de séjours et d'hébergement	184	180	102%
Charges financières (hors mouvements neutres)	6	16	38%
Recettes de fonctionnement			
Total des produits de fonctionnement	934	1031	91%
Fiscalité directe	268	300	89%
dont Taxe foncière propriétés bâties	179	199	90%
Fiscalité indirecte	298	361	83%
Dont DGF	184	156	118%
Dépenses d'investissement			
Total des emplois d'investissement (hors dette)	230	215	107%
dont dépenses directes d'équipement	60	81	74%
dont subventions d'équipement	67	52	129%
Recettes d'investissement			
Total des ressources d'investissement	271	253	107%
dont FCTVA et subventions	20	33	61%
dont Emprunt (hors mouvements neutres)	61	43	142%
Endettement			
Encours de dette au 31/12/2016	355	486	73%
Annuité de la dette (hors mouvements neutres)	37	67	55%
Autofinancement			
Excédent brut de fonctionnement	94	125	75%
Capacité d'autofinancement (CAF)	87	114	76%
CAF nette du remboursement en capital des emprunts (hors mouvements neutres)	56	59	95%

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL)

